

10. Lettre officielle



Commune de Breuillet
20 rue des Mésanges
19800 Breuillet

13 rue du Luthier
19800 Breuillet
le 3 mars 2014

Objet : Enquête pour la mise en place d'une filière « compostage domestique »

Monsieur,

Un des objectifs annoncés par le Grenelle de l'environnement est de réduire, chaque année, la production de déchets ménagers de 5 kg par habitant. Or, sur notre territoire, nous constatons la tendance inverse.

Un enjeu fort de notre commune est donc de mettre en œuvre des mesures de prévention afin de réduire la quantité de déchets mis à la collecte. Parmi ces mesures figure le compostage domestique.

À cet effet, vos élus communautaires réfléchissent sur la mise à disposition d'un composteur permettant à chacun de réaliser son propre compost à partir des déchets fermentescibles provenant de la maison et du jardin (épluchures, restes de nourritures végétaux, coquilles d'œufs, déchets de jardin...).

Afin de mesurer l'accueil que vous réserverez à cette initiative, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon-réponse ci-joint.

En fonction des résultats de cette enquête, nous prendrons contact avec vous pour vous tenir informé des modalités de mise en œuvre de ce projet.

Restant à votre disposition pour tout complément d'information, et vous remerciant de votre contribution, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président

Olivier Besson